VÉHICULES COMPLETS



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE

Le s	oussigné, DEVILLARD Jean-Michel	l, Assistant Technique mplet et qualité)	certifie par la présente que le véhicule :
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur) :	ECIM	
0.2.	Type:	2AF	
	Variante :	P350	
	Version:	TA	
0.2.1. Nom commercial:		PE	
0.4.	Catégorie du véhicule :	O2	
0.5.	ECIM s.a.s.		
	27, rue Albert et Paul Thouvenin		
	Z.I. des Forges		
	18100 VIERZON		N. P. B. C. S. B. C. S. S. C. S.
	France		
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Sur la face avant, côté droit, plaque rivetée		
	Emplacement du numéro d'identification du véhic Sur la face avant, côté droit	cule :	
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :		
0.10.	Numéro d'identification du véhicule :	VNC2AF350JV00061	a de la composición del composición de la composición del composición de la composic
est co	onforme à tous égards au type décrit dans la récepti	ion e4*2007/46*011	9*07 délivrée le 20/06/2017 et
peut é métri	être immatriculé à titre permanent dans les États m ques pour l'indicateur de vitesse.	embres dans lesquels la condu	ite est à droite et qui utilisent les unités
Code	d'Identification National du Type de véhicule (CNIT): 020ECMR	M000D079
(lieu)	(date):		(signatura):
			INTORRUMPOT I II M

Vierzon, 15/06/2018

(signature) :

Constitution générale du véhicule Nombre d'essieux : et de roues : 4 1. 1.1. Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées : **Dimensions principales** 4. Empattement: 3957 mm 2-3: 3-4 / mm 1-2: 723 mm / mm 4.1. Ecartement des essieux 6220 5. Longueur: mm 2345 Largeur: mm 6. 1845 mm 7. Hauteur: 6133 Distance entre le centre du dispositif d'attelage et l'extrémité arrière du véhicule : mm 10. Longueur de la zone de chargement : 3560 mm 11. Porte-à-faux arrière : 2177 12. mm Masses Masse en ordre de marche: kg 13.1. Répartition de cette masse entre les essieux : 2. 365 3. / kg 365 1. kg kg 13.2. Masse réelle du véhicule : 760 kg Masses maximales techniquement admissibles 3500 16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible : kg 16.2. Masse techniquement admissible sur chaque essieu : 3. 1750 1750 kg kg 16.3. Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieu : 1 3. kg 3500 2. kg kg Masse statique maximale techniquement admissible sur le point d'attelage d'une semi-remorque ou d'une 19. remorque à essieu central: Vitesse maximale 29. Vitesse maximale: 140 km/h Essieux et suspension 30.1. Voie de chaque essieu directeur : mm 30.2. Voie de tous les autres essieux : 2130 mm Position du ou des essieux relevables : Position du ou des essieux chargeables : 32. Essieu(x) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente : Non 34. Combinaison pneumatiques / roues : 185R14C 104N 35. Dispositifs de freinage Connexions pour le freinage de la remorque : mécaniques électriques pneumatiques hydrauliques Carrosserie DC14 38. Code de la carosserie : Dispositif d'attelage Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant : KNOTT D: 31 kN / V: / / S: 120 kg U: 45.1. Valeurs caractéristiques :

Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :

1

Véhicules à usage spécial : désignation conformément à l'annexe II, partie 5 :

Divers

50.

51.52.

Remarques: